



## Le système de La Haye Développements récents et perspectives d'avenir

Commission dessins et modèles de  
l'Association française des praticiens  
en droit des marques et des modèles  
industriels (APRAM)

**Paris**  
**Le 15 mars 2012**

Grégoire Bisson  
Chef du Service d'enregistrement international des dessins et modèles

# Le système de La Haye

- Rappel des principes généraux
- Évolutions récentes du système
- Perspectives d'avenir
- Utiliser le DMI pour obtenir un DME

# Rappel des principes généraux

# Le système de La Haye: similitudes avec le système de Madrid

- Traité de procédure, pas de substance
  - Permet d'obtenir des droits nationaux/régionaux
- Prévoit l'enregistrement international
  - Gestion centralisée des tous ces droits
- Système en circuit fermé
  - Nécessité d'une habilitation (lien avec une PC)

# Fonctionnement fondamental

- Demande unique, directement auprès du BI
  - e-filing: [www.wipo.int/hague](http://www.wipo.int/hague)
  - Désignation de PC où la protection est demandée
  - 1 classe - 100 modèles
  
- Examen de forme seulement par le BI
  - Pas de définition de ce qu'est un « DM »
  - Pas de conditions de fond
  
- Enregistrement et publication par le BI

## Diapositive 5

---

**VV19**

souhaitez vous garder cette slide étant donné que ces mêmes informations sont détaillées plus loin.

Valiquette; 08/03/2012

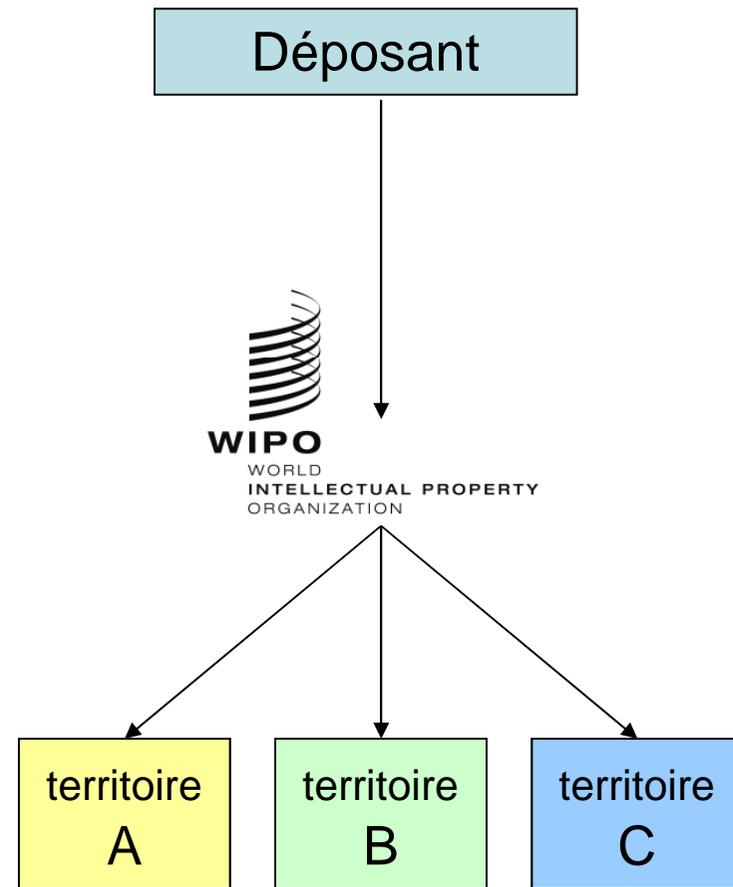
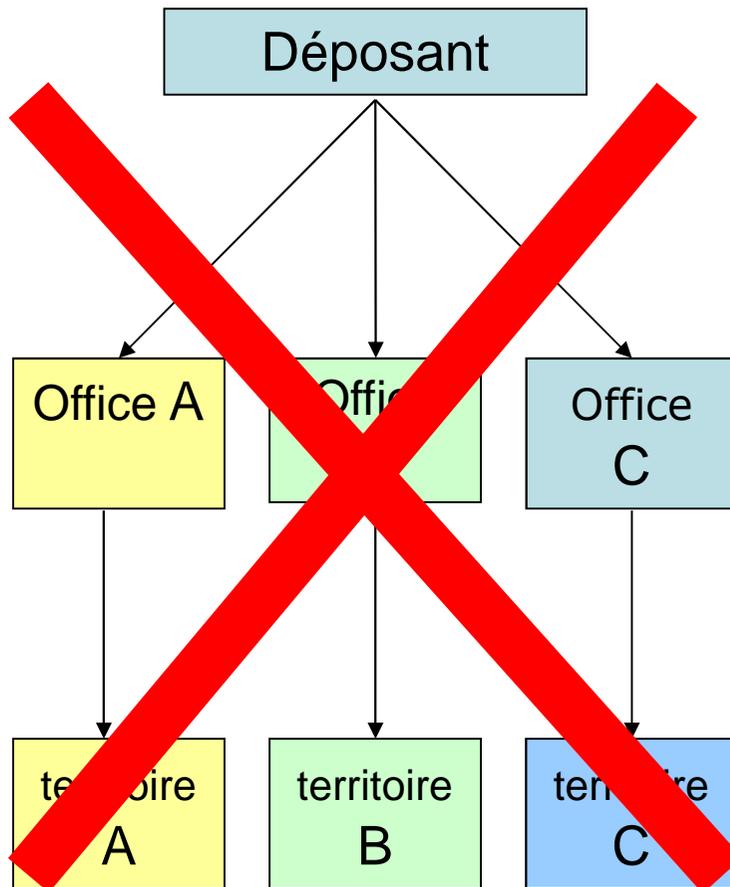
# Effets de l'enregistrement international

- Faisceau de droits nationaux/régionaux
  - Comme en cas de dépôts directs
  - Refus possible seulement sur le fond
  - Recours sont ceux prévus par le droit local
  
- Durée l'enregistrement
  - 5 + 5 + 5
  - Au-delà: selon le droit local

# Les systèmes de Madrid et de La Haye: quelques différences

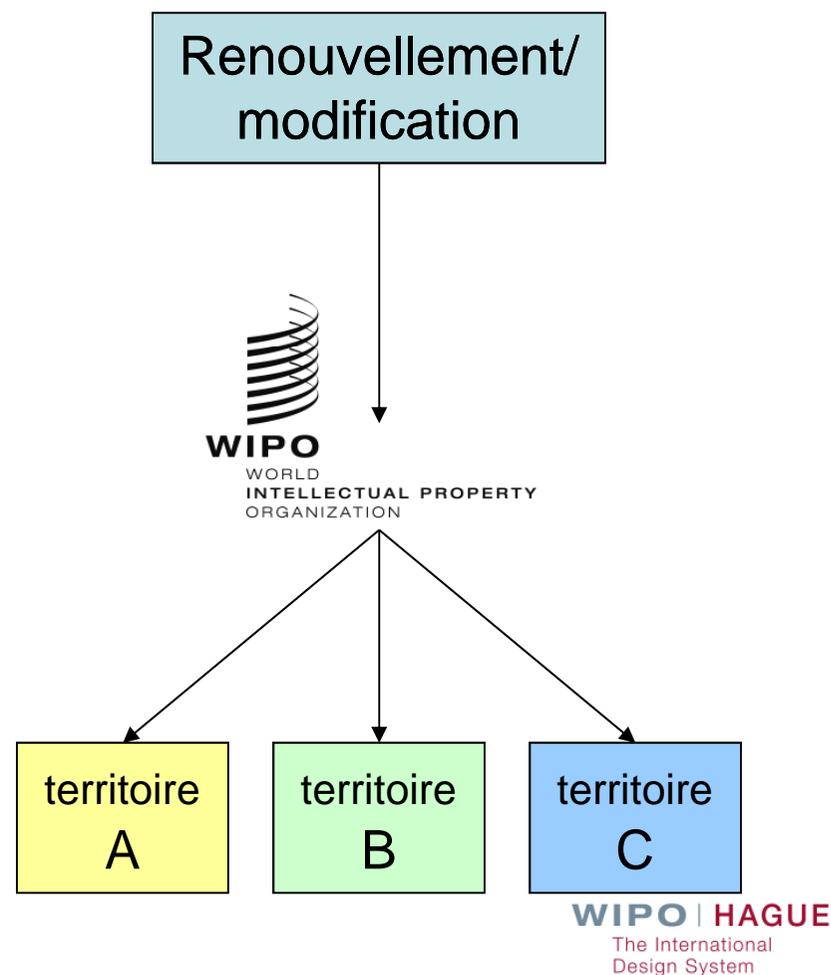
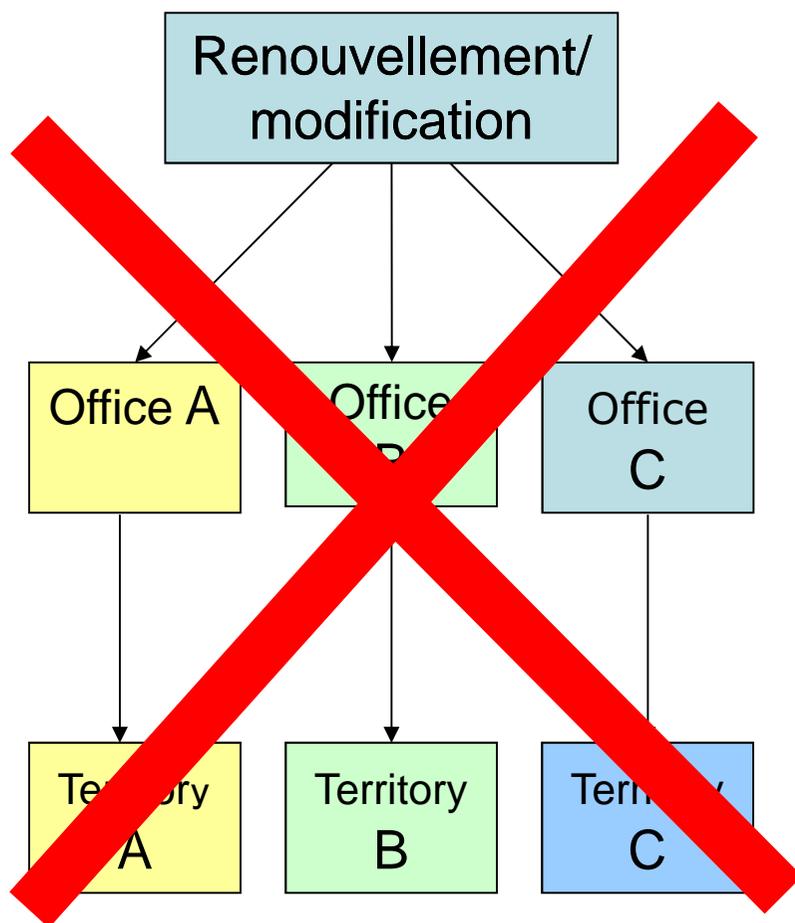
- Base **non** requise
- “Auto-désignation” permise
- Dépôt direct auprès de l’OMPI
- Désignation postérieure impossible

# Avantages du système de la Haye



# Des avantages à long terme

Le système de La Haye vous confère un titre unique !

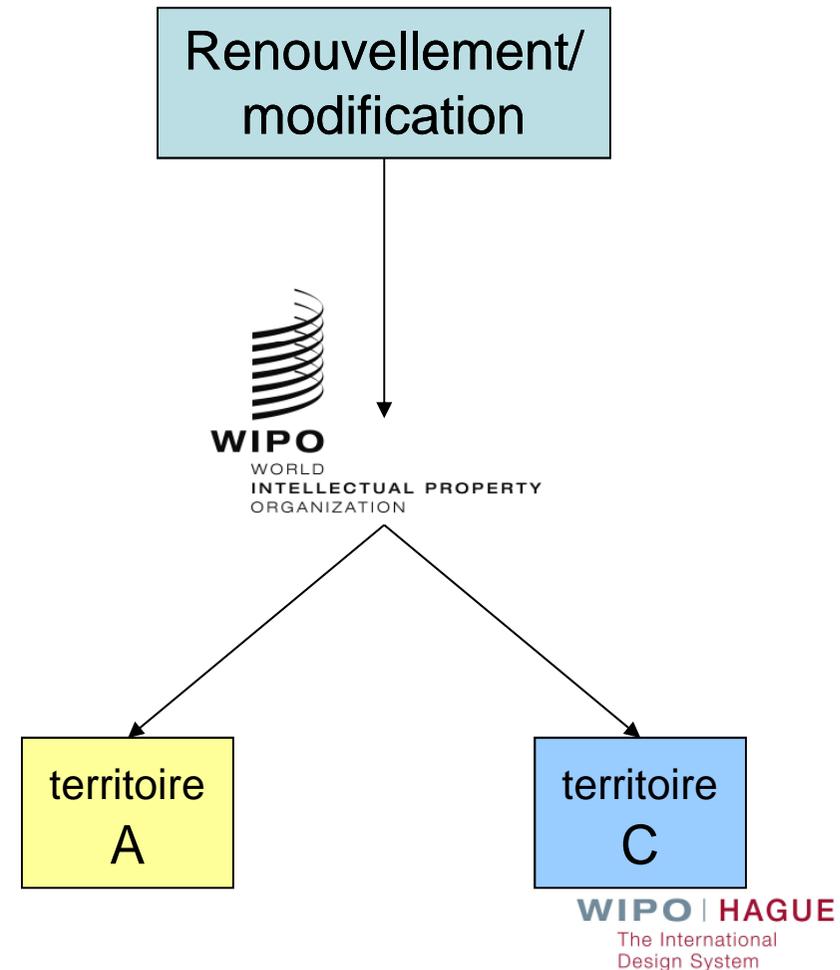
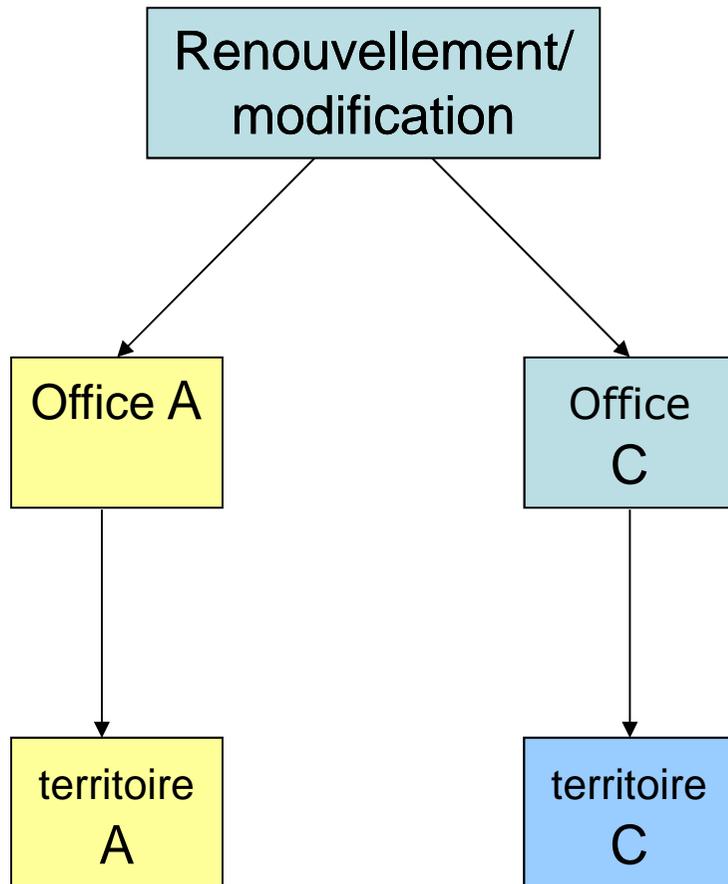


# L'avantage d'une gestion centralisée

- une date et un cycle de renouvellement uniques à surveiller
- une demande unique à soumettre
- des formalités uniques
- un paiement unique en une seule monnaie

# Des avantages à long terme

Ce titre unique est entièrement flexible!



# Avantages généraux du système de La Haye

## Voie nationale/régionale

- plusieurs offices de dépôt
- plusieurs langues
- plusieurs monnaies
- plusieurs enregistrements
- plusieurs renouvellements
- plusieurs modifications
- conseil ou agent étranger  
(requis au dépôt)

## Voie internationale

- un office de dépôt
- une langue
- une monnaie
- un enregistrement international
- un renouvellement
- une modification
- conseil ou agent étranger  
(requis en cas de refus)

# Évolutions récentes du système

# Évolutions récentes du système

- Développements récents du système
- Adhésions récentes
- Couverture géographique
- Développements et activités: un paradoxe étonnant
- Développement juridique constant
- Suppression de l'Acte de 1934

# Développements pratiques

- L'espagnol est devenu la troisième langue du système de La Haye le 1<sup>er</sup> avril 2010
- Version 1.1 de l'interface de dépôt électronique en avril 2010
- Lancement de l'interface de renouvellement électronique en décembre 2010
- Cycle de publication hebdomadaire depuis janvier 2012

# Développement juridique constant

- « Déclaration d'octroi de la protection » réglementé depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009
- Nouvelle règle 21bis concernant les effets d'un changement de titulaire (janvier 2012)
- Acte de 1934 gelé depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010
- 2eme session du groupe de travail sur le développement juridique (5-7 novembre 2012)

# Suppression de l'Acte de 1934

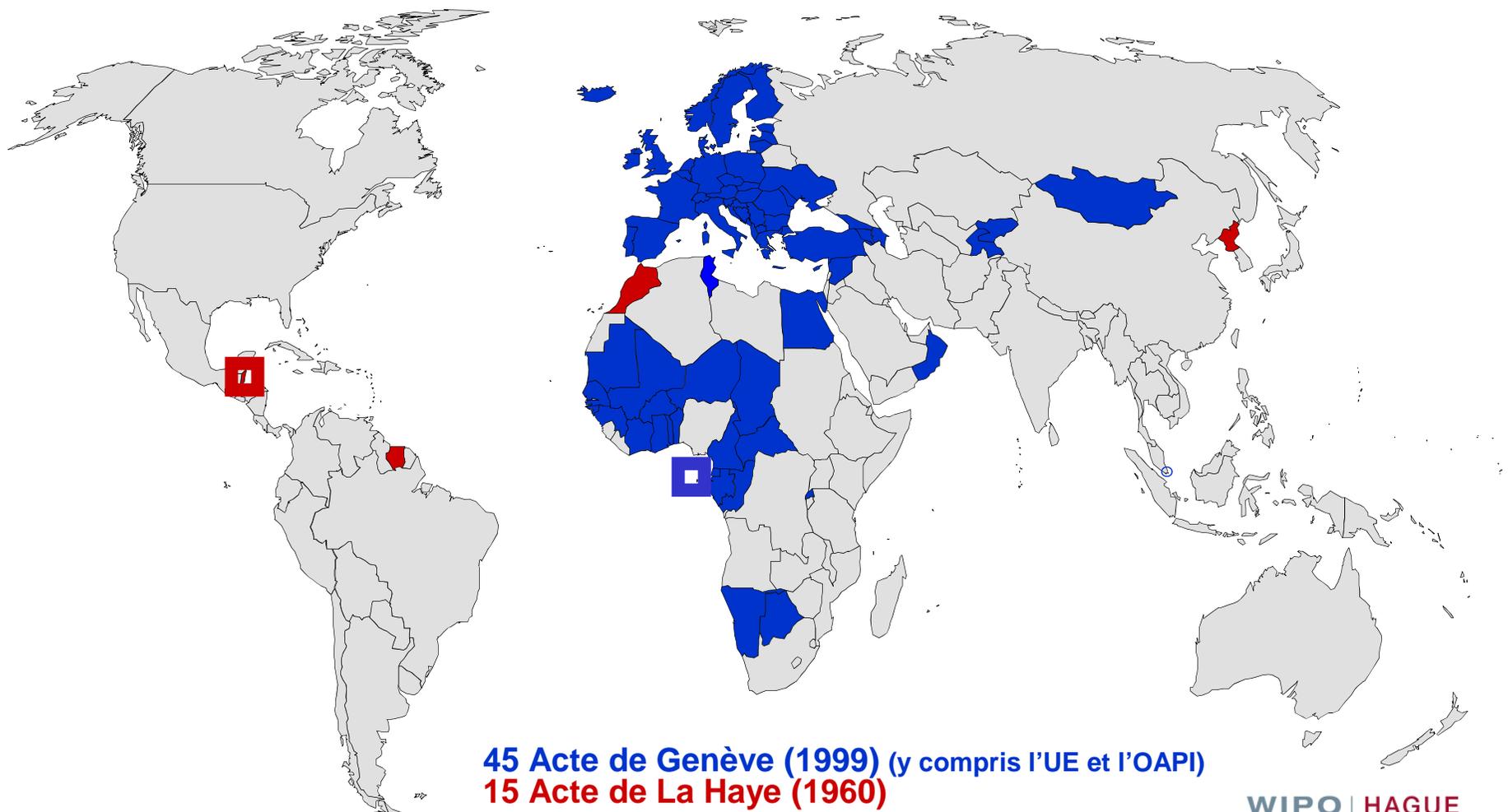
- Les États membres ont décidé de geler l'application de l'Acte de 1934 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010 (aucune nouvelle demande d'enregistrement en vertu de cet acte n'est autorisée)
- Les dispositions relatives à l'Acte de 1934 sont supprimées du Règlement d'exécution commun depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010
- Les droits existants ne seront pas affectés (disposition transitoire dans le Règlement d'exécution commun )
- L'objectif était la simplification – recentrer le système autour de l'Acte de 1999

# Adhésions récentes à l'Acte de Genève de 1999

- Oman (mars 2009)
- Pologne (juillet 2009)
- Serbie (décembre 2009)
  
- Allemagne (février 2010)
- Norvège (juin 2010)
- Azerbaïdjan (décembre 2010)
  
- Finlande (mai 2011)
- Monaco (juin 2011)
- Rwanda (août 2011)
  
- Monténégro (à partir du 5 mars 2012)
- Tadjikistan (à partir du 21 mars 2012)
- Tunisie (à partir du 13 juin 2012)

# Couverture géographique

(au 13 juin 2012)



**45 Acte de Genève (1999) (y compris l'UE et l'OAPI)**

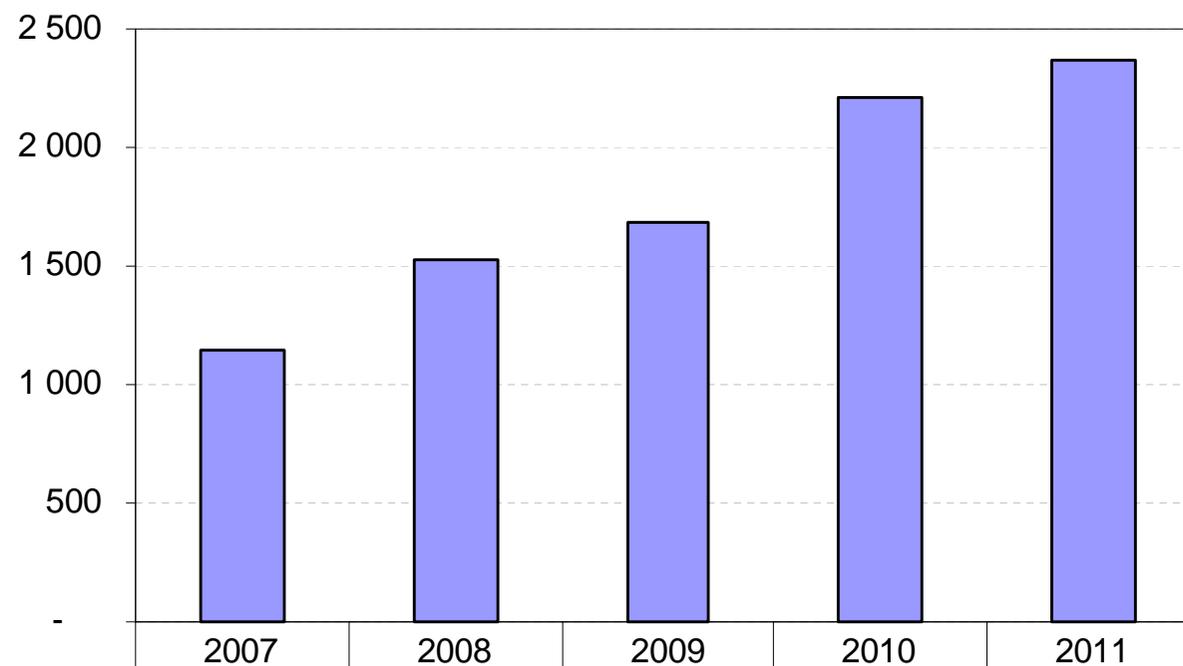
**15 Acte de La Haye (1960)**

**60 parties contractantes (77 territoires nationaux)**

**WIPO | HAGUE**  
The International  
Design System

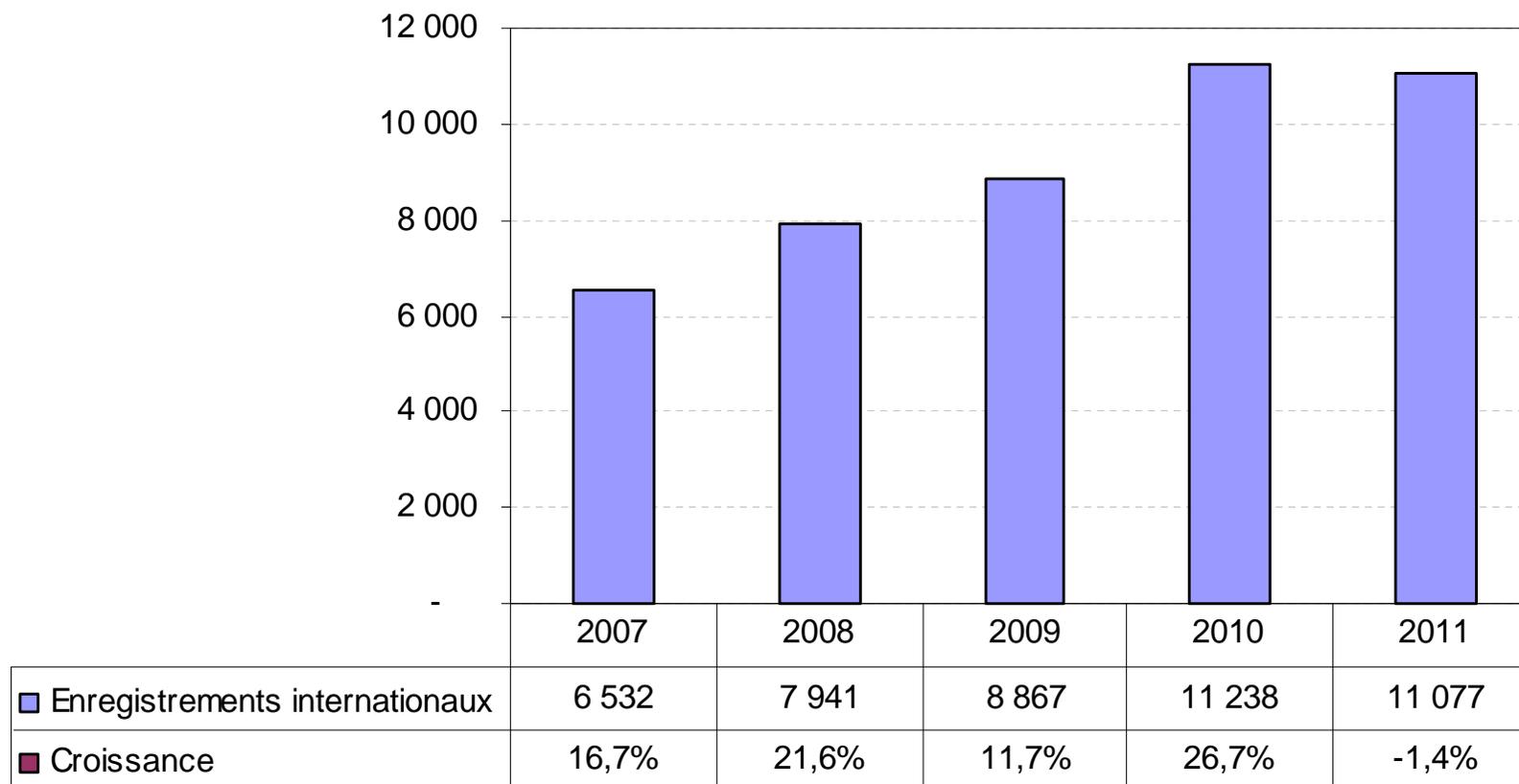
# Une lecture stratégique des statistiques récentes

# Enregistrements internationaux effectués en 2007-2011

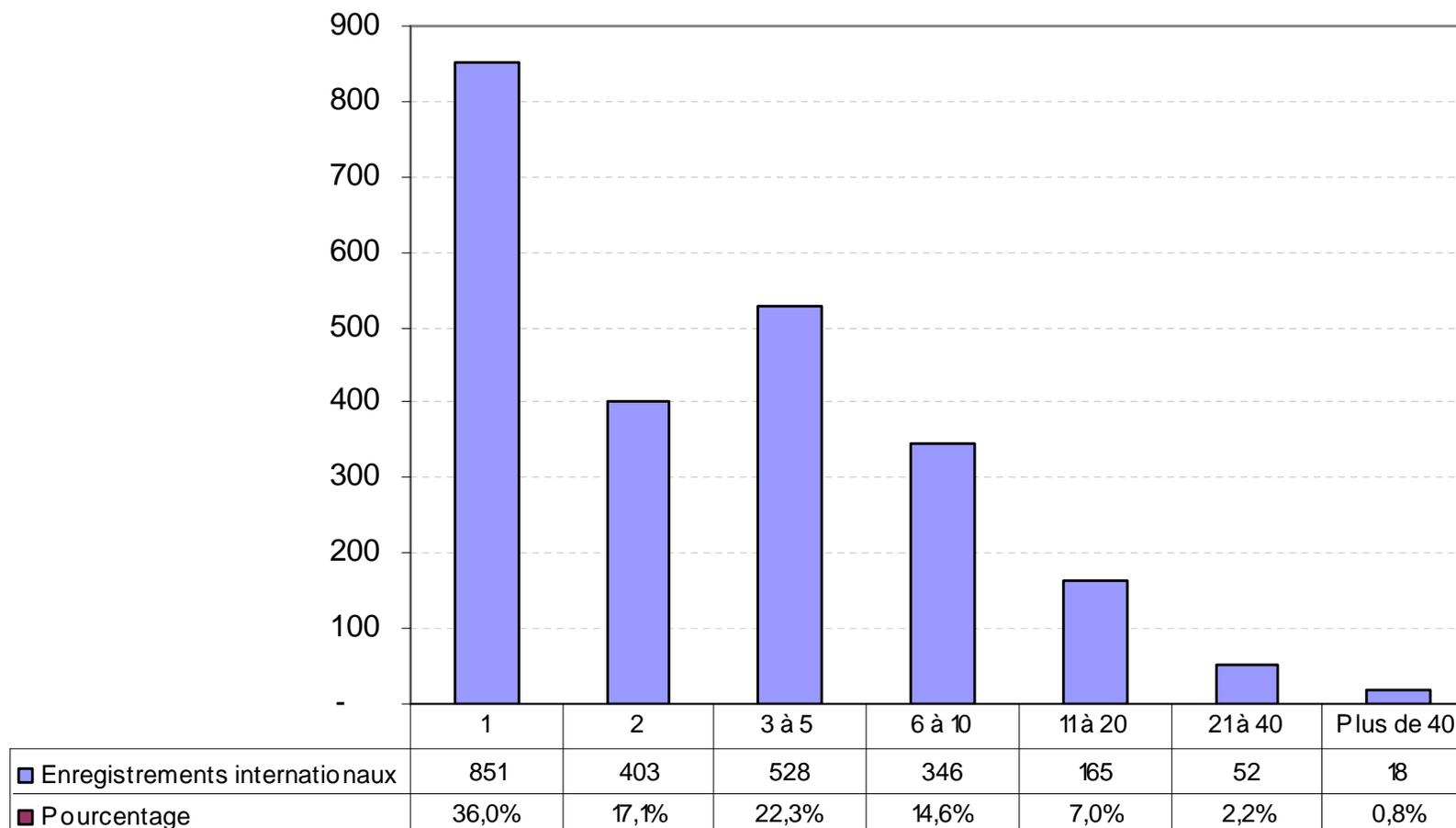


■ Enregistrements internationaux	1 147	1 524	1 681	2 216	2 363
■ Croissance	0,3%	32,9%	10,3%	31,8%	6,6%

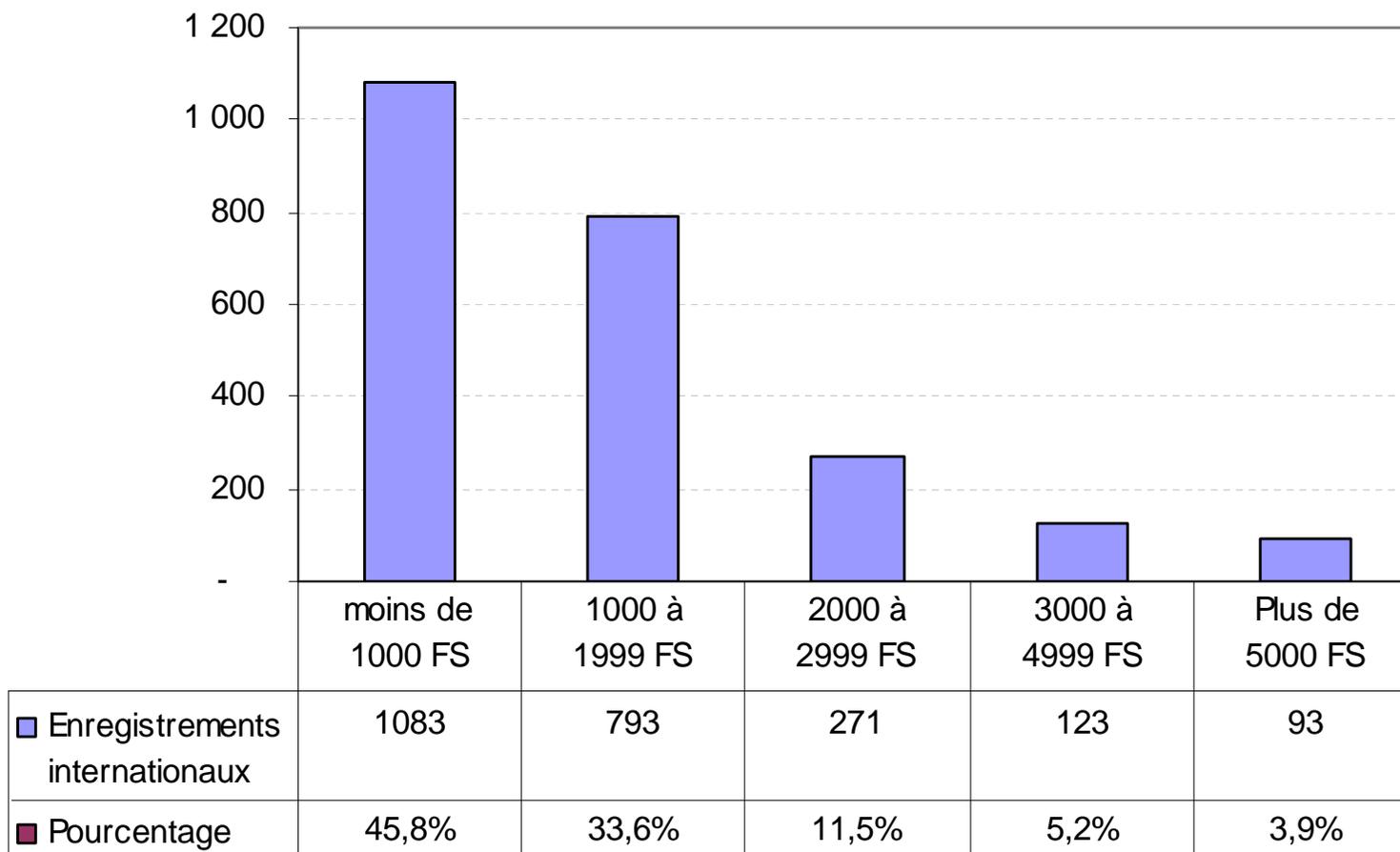
# Dessins et modèles industriels enregistrés en 2007-2011



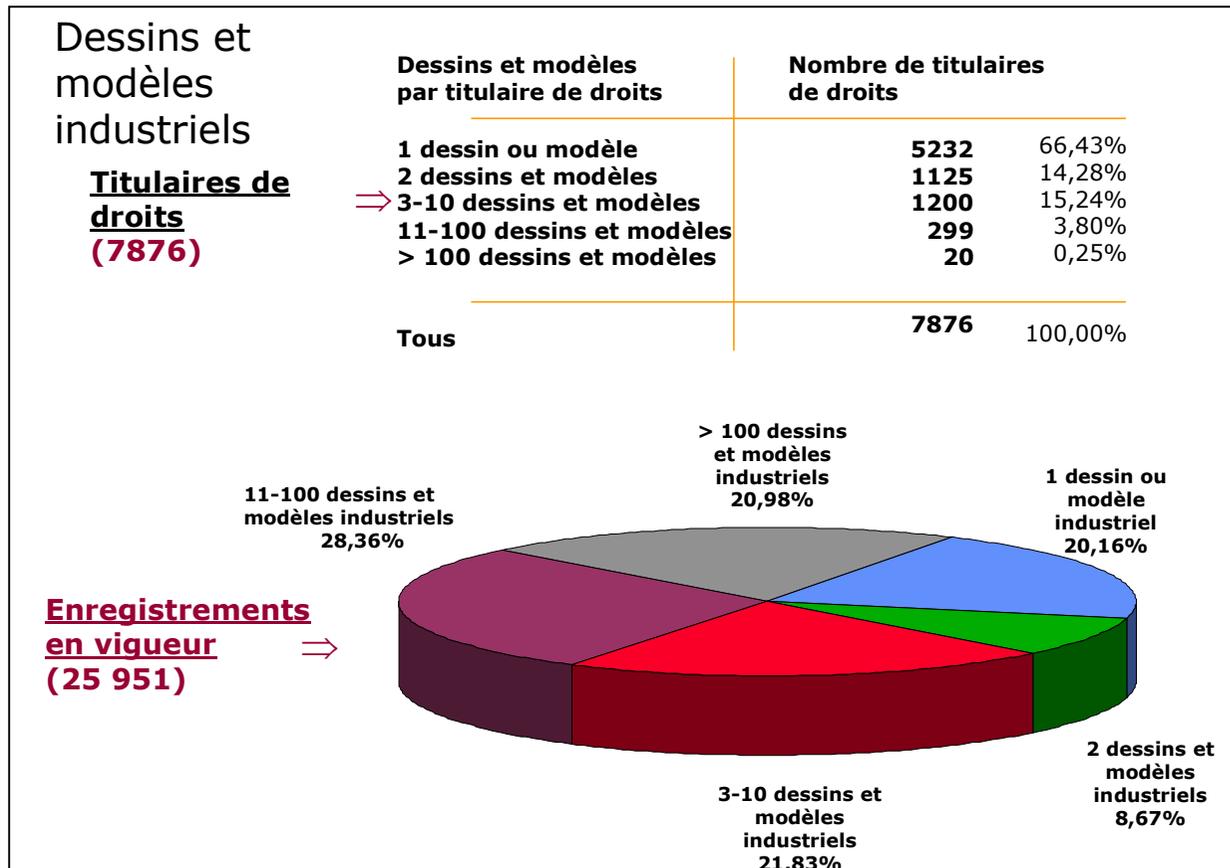
# Dessins et modèles industriels par enregistrement international (2011)



# Montants des taxes payées par enregistrement international (2011)



# Enregistrements internationaux en vigueur dans le registre international (au 31 décembre 2011)

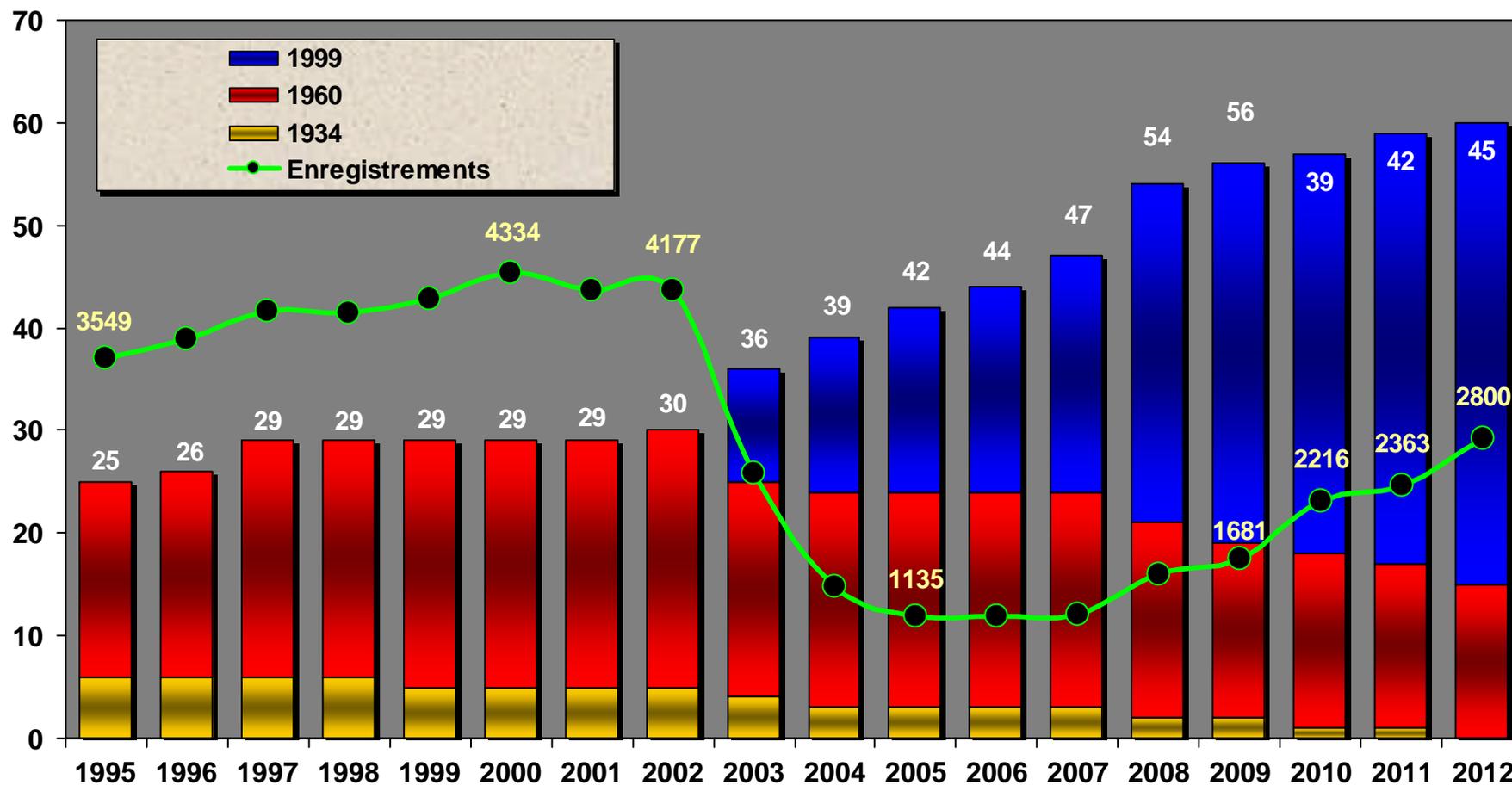


# Demandes internationales en 2011

- 2521 demandes internationales reçues
  - contenant 12 033 dessins et modèles industriels (max. 100 dessins et modèles industriels / demande)
- Croissance de 5,7% par rapport à 2010 pour le nombre de demandes
- Croissance de 4,2% par rapport à 2010 pour le nombre de dessins et modèles industriels
  - en 2010 : 2385 demandes reçues, contenant 11 551 dessins et modèles industriels

# Développements et activités: un paradoxe étonnant

Croissance de parties contractantes  $\neq$  croissance d'enregistrements



# Principales parties contractantes déposantes en 2011

Partie contractante de rattachement (en fonction de l'établissement, du domicile, de la nationalité ou du lieu de résidence habituel) :

■ 1.	Union européenne	(4462 dessins et modèles, 37,1%)
■ 2.	Suisse	(4230 dessins et modèles, 35,2%)
■ 3.	Allemagne	(1370 dessins et modèles, 11,4%)
■ 4.	France	(955 dessins et modèles, 7,9%)
■ 5.	Turquie	(243 dessins et modèles, 2%)
■ 6.	Espagne	(124 dessins et modèles, 1%)
■ 7.	Norvège	(104 dessins et modèles, 0,9%)
■ 8.	Croatie	(95 dessins et modèles, 0,8%)
■ 9.	Liechtenstein	(87 dessins et modèles, 0,7%)
■ 10.	Finlande	(73 dessins et modèles, 0,6%)

# Parties contractantes les plus désignées en 2011

Par nombre de dessins et modèles industriels enregistrés :

■ 1. Union européenne	(8440 dessins et modèles, 76,2%)
■ 2. Suisse	(7593 dessins et modèles, 68,5%)
■ 3. Turquie	(4631 dessins et modèles, 41,8%)
■ 4. Ukraine	(2550 dessins et modèles, 23%)
■ 5. Singapour	(2448 dessins et modèles, 22,1%)
■ 6. Norvège	(2054 dessins et modèles, 18,5%)
■ 7. Croatie	(2036 dessins et modèles, 18,4%)
■ 8. Maroc	(1833 dessins et modèles, 16,5%)
■ 9. Monaco	(1528 dessins et modèles, 13,8%)
■ 10. Égypte	(1449 dessins et modèles, 13,1%)

# Principaux déposants de demandes internationales en 2011

Pays où le déposant a son adresse :

■ 1.	Allemagne	(3395 dessins et modèles , 28,2%)
■ 2.	Suisse	(2787 dessins et modèles, 23,2%)
■ 3.	États-Unis d'Amérique	(1287 dessins et modèles, 10,7%)
■ 4.	France	(912 dessins et modèles, 7,6%)
■ 5.	Pays-Bas	(656 dessins et modèles, 5,5%)
■ 6.	Italie	(634 dessins et modèles, 5,3%)
■ 7.	Turquie	(231 dessins et modèles, 1,9%)
■ 9.	Autriche	(189 dessins et modèles, 1,6%)
■ 10.	Belgique	(159 dessins et modèles, 1,3%)

# Classes d'enregistrements internationaux les plus concernées en 2011

<b>CLASSES</b>	<b>PRODUITS ET SERVICES</b>	<b>2011</b>	<b>PART</b>
Classe 9	Emballages et récipients pour le transport ou la manutention des marchandises	313	13,2%
Classe 10	Horlogerie et autres instruments de mesure, instruments de contrôle ou de signalisation	226	9,6%
Classe 6	Ameublement	172	7,3%
Classe 7	Articles de ménage non compris dans d'autres classes	165	7,0%
Classe 12	Moyens de transport ou de levage	141	6,0%

# Perspectives d'avenir

# Perspectives d'avenir

- Objectifs Futurs
- Nouvel interface de dépôt
- Expansion géographique
- Le challenge de l'expansion future

## Diapositive 33

---

**VV12**

Je me demandais s'il fallait ajouter "table des matières" puisque dans la présentation générique, ça y est

Valiquette; 07/03/2012

# Objectifs futurs

- Continuer l'expansion géographique
- Continuer le développement juridique
- Continuer d'améliorer les services

*Tout est relié!*

# Nouvel interface de dépôt (mi-2012)

- Un interface intelligent et plus convivial
  - Détection d'erreur "systémiques"
  - Chargement des images facilité
  - Fonction de "workbench"
  - Fonction de mémoire
- Pierre angulaire d'un futur portefeuille électronique

# Expansion géographique

- Barbade, Trinidad et Tobago, Madagascar: pour fin 2012
- Royaume Uni, Portugal, Suède: en 2012?
- Zone ASEAN: 7 adhésions progressives d'ici 2015
- République de Corée: reportée à mi-2013
- Japon: volonté déclarée du JPO – pour 2014 déjà?
- USA – à quand l'introduction au Congrès?
- Chine: peut-être la première “grosse adhésion”?

# Le challenge de l'expansion future

- “Complexification” inévitable du système
  - Japon, Chine, Corée, USA: examen de nouveauté
  
- Trouver des vecteurs de simplification:
  - Outils informatiques intelligents
  - Raisonner les offices concernés
  - Utiliser l'enceinte du SCT

Utiliser le DMI pour obtenir un DME

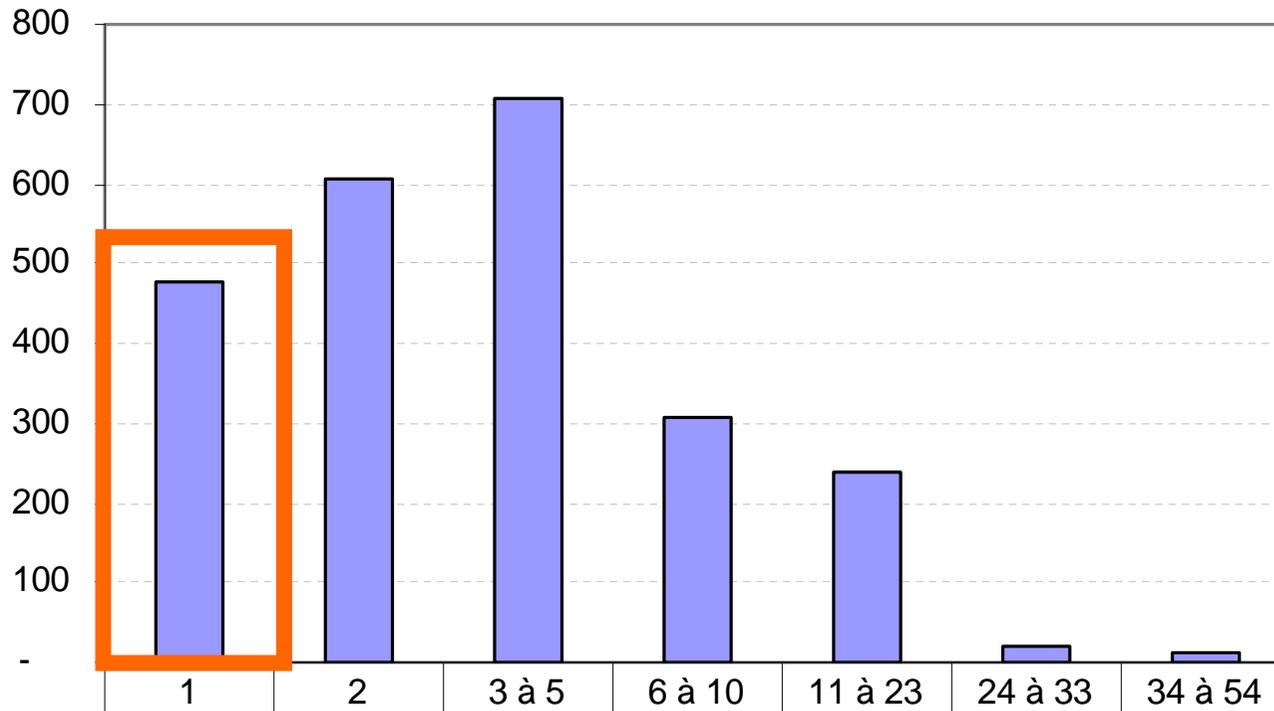
# Principaux déposants de demandes internationales en 2011

Pays où le déposant a son adresse :

■	1.	Allemagne	(3395 dessins et modèles , 28,2%)
■	2.	Suisse	(2787 dessins et modèles, 23,2%)
■	3.	États-Unis d'Amérique	(1287 dessins et modèles, 10,7%)
■	4.	France	(912 dessins et modèles, 7,6%)
■	5.	Pays-Bas	(656 dessins et modèles, 5,5%)
■	6.	Italie	(634 dessins et modèles, 5,3%)
■	7.	Turquie	(231 dessins et modèles, 1,9%)
■	9.	Autriche	(189 dessins et modèles, 1,6%)
■	10.	Belgique	(159 dessins et modèles, 1,3%)

# Utiliser le système pour une désignation unique

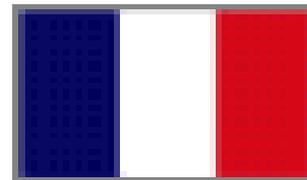
Nombre de désignations par enregistrement international (2011)



■ Enregistrements internationaux	475	605	706	307	238	21	11
■ Pourcentage	20,1%	25,6%	29,9%	13,0%	10,1%	0,9%	0,5%

# Utilisation optimale

- 1) Songer aux pays limitrophes
- 2) Pratiquer l'auto-désignation
  - Pourquoi faire un premier dépôt?
- 3) Cumuler ses habilitations

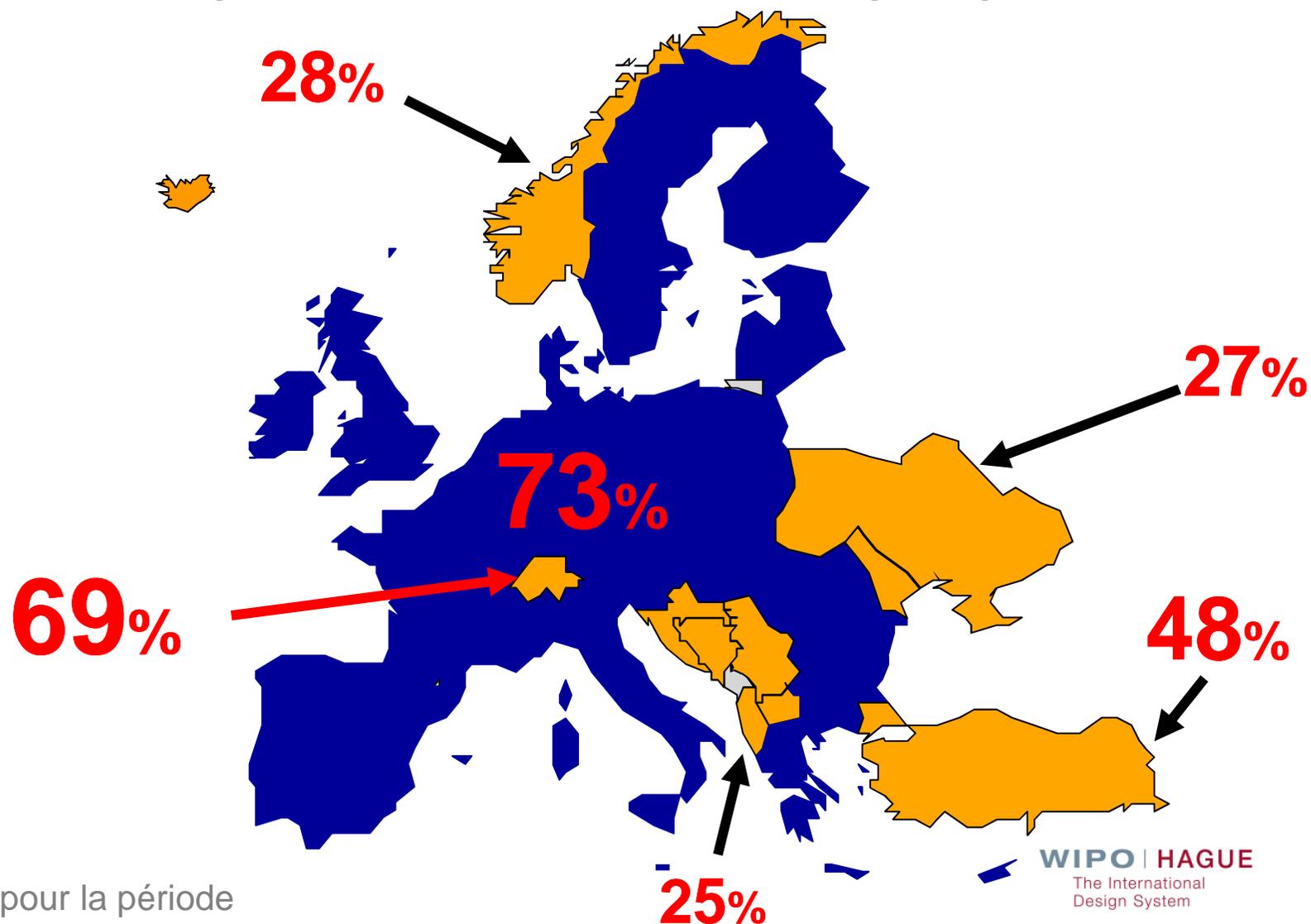


1960

WIPO | HAGUE  
The International  
Design System

# Stratégies de dépôts des utilisateurs actuels

## Taux de désignation dans l'Europe géographique



Chiffres pour la période  
01/01/2012-14/03/2012

## Diapositive 42

---

**VV18**

souhaitez vous garder cette slide?

Valiquette; 08/03/2012

# Utiliser le DMI pour obtenir un DCE

- Faut-il avoir peur de ceci?
  - **Délais plus longs:** L'OHMI émet des déclarations d'octroi de la protection dans la journée suivant la publication des DMI et celle-ci est hebdomadaire
  - **Date de publication unique** pour tous les DMI déposés ensemble: l'obtention d'un EI unique et global surpasse largement cet inconvénient marginal
  - **Impossibilité de jouir du nombre illimité** de DM du régime DME: un peu de sérieux voyons!

# Utiliser le DMI pour obtenir un DCE

## ■ Avantages

- Taxes souvent moindres
- Aucune limite au nombre de représentations par dessin/modèle publiés
- Un seul EI à gérer pour tous vos DMEs
- Intérêts dans les PC voisines

# Conclusion

- Utiliser La Haye pour obtenir des DME présente des avantages directs
- Le système a aussi besoin de cet afflux!
  - Stimulation de nouvelles adhésions
  - Investissement dans de meilleurs services
  - Induction de développements juridiques

*Tout est relié!*

Merci

[www.wipo.int/hague/fr](http://www.wipo.int/hague/fr)